

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU
S.I. ASSAINISSEMENT VIDOURLE ET BÉNOVIE
DU 13 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 8h30, en session ordinaire, à la Mairie de VILLEVIEILLE, sous la présidence de Madame MARTIN-GUIGNERY.

Date de convocation : 06 avril 2021

Date d'affichage de la convocation : 06 avril 2021

Nombre de délégués titulaires : 13

Nombre de délégués suppléants : 4

Présents : 10

Votants : 11

• **MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE**

Boisseron : Corinne PEYRARD, Jean REVERSAT.

Saussines : Gérard ESPINOSA, Michel GACHES, Pauline MIQUEL.

Sommières : Serge CODEMO, Arlette SCHNEIDER.

Villevieille : Marc BERTHE, Christel MARTIN – GUIGNERY, Philippe RENOÜ.

• **MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE**

Néant.

• **MEMBRES EXCUSES**

Boisseron : Bernard BRIDIER, Loïc FATACCIOLI (suppléant).

Saussines : Nicolas BAUDESSEAU (suppléant).

Sommières : Patrick CAMPABADAL, Ombeline MERCEREAU (**procuration** à M. CODEMO),
Suzanne HERRISON (suppléante).

Villevieille : Jean-Louis MAILLE (suppléant).

• **SECRETAIRE DE SEANCE**

Serge CODEMO.

• **INTERVENANTS**

Pierrick ROLLANDT, Sophie SCARPITTA.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 13 AVRIL 2021

	Nombre de votants : 11	APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021
2021-04.01	Pour : 11	<p><u>Après en avoir délibéré.</u> Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le budget primitif du SIA Vidourle et Bénovie pour l'année 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La section d'exploitation s'équilibre à 840 000 euros ; • La section d'investissement s'équilibre à 2 090 732 euros.

Le Procès Verbal est consultable dans les locaux du SIAVB.

La Présidente, Christel MARTIN-GUIGNERY

